

## COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 25 Novembre 2020 à 19h30

Compte-rendu de séance n° 8

L'an deux mille vingt, le 25 novembre, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr ARGENTI Alexis, le Maire.

Date de convocation le 17 novembre 2020,

Etaient présents :

Mr ARGENTI Alexis – Mme NEDELEC-CORSO Scylia – Mme MIRONNEAU Nathalie – Mr BARRIERE Joël –

Etaient absents : Mr DELBAUVE Robert par procuration à Mme Corso Scylia - Mr GUILLEMETTE Thierry par procuration à Mr ARGENTI Alexis-Mme BALDINI Murielle par procuration à Mr BARRIERE Joël

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le compte-rendu du 08 Octobre 2020 est adopté à L'UNANIMITE.

Monsieur le Maire demande aux conseillers présents de bien vouloir signer le compte-rendu de la dernière réunion.

Désignation du secrétaire de séance

Mr Joël BARRIERE est désigné comme Secrétaire de Séance et déclare que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1 – Décision Modificative N°01 : Décision Modificative N°01 virement internes budget 2020

INVESTISSEMENT

Compte recette 021 - (-25 000 €)

Compte dépenses 21318 opération 20202 (- 25000 €)

FONCTIONNEMENT

Compte 6226 - (+ 10 000 €)

Compte 023 - (-25 000 €)

Compte 6413 - (+3000 €)

Compte 6411 - (+ 3000 €)

Compte 6451 - (+4000 €)

Compte 615 228 - (+ 5000 €)

Total 25 000 euros

Après en avoir délibéré l'Assemblée Communale adopte à L'UNANIMITE la décision modificative proposé par Monsieur Le Maire.

– Rallye Monte Carlo 2020 :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que, une Mairie voisine ayant donné un accord défavorable, le Rallye Monte Carlo ne fera aucune étape sur la Commune de La Roque-en-Provence

– Subvention :

Monsieur Le Maire propose à l'Assemblée Communale de donner une subvention de 200 euros en faveur de l'amicale des sapeurs-pompiers de Roquestéron.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale adopte à l'UNANIMITE la proposition de Monsieur Le Maire.

- Bail avec la société ORANGE :

La société ORANGE a fait une proposition de ramenée à 7000 euros la location des parcelles communale ou est situé le relais de la-dite société.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale adopte à l'UNANIMITE la proposition de Monsieur le Maire.

– Subvention du Conseil Régional

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Communale que le Conseil Régional subventionne les projets de rénovation du patrimoine rural non protégé à hauteur de 50 %.

Le Département participe également au financement.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Communale de réfléchir et de faire des propositions.

- Loyer Le Vieux Moulin :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, en raison de la crise sanitaire actuelle et de la fermeture administrative des restaurants d'octroyer les loyers de décembre 2020 ainsi que de Janvier 2021 à la société SAS SBBF représenté par Monsieur Solbani Laurent gérant du restaurant Le Vieux Moulin.

Le Conseil Municipal adopte à l'UNANIMITE la proposition de Monsieur le Maire.

- Loyer appartement Le Lans :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal afin de venir en aide à Monsieur RAVAILLER Jean de lui octroyer le loyer de Décembre 2020.

Le Conseil Municipal adopte à l'UNANIMITE la proposition de Monsieur le Maire.

-Transfert des pouvoirs de police administrative spéciale du Maire à la CASA :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a signé un arrêté Municipal s'opposant au transfert de pouvoirs de police administrative spéciale du Maire à la CASA.

-Spectacle Ecole du Soleil

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association du groupe scolaire du soleil demande une participation financière de 11€40 par enfant sur la Commune de la Roque-en-Provence pour le spectacle de fin d'année.

Le Conseil Municipal adopte à l'UNANIMITE la proposition de Monsieur le Maire.

-Arrêté Quartier de l'Esclé :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire un arrêté Municipal au Quartier de L'Esclé interdisant l'accès aux non riverains.

Le Conseil Municipal adopte à l'UNANIMITE la proposition de Monsieur le Maire.

-Cadeaux de fin d'année :

Monsieur le propose au Conseil Municipal de reporter au mois de Janvier 2021 la décision d'offrir des paniers de Noël aux séniors de la commune mais de les inviter à un repas à l'Auberge Communale.

Le Conseil Municipal adopte à l'UNANIMITE la proposition de Monsieur le Maire.

-CTG:

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une convention territoriale globale est proposée par la CAF pour la période 2020-2023 et que celle-ci est déjà validée par la CASA.

Le Conseil municipal adopte à l'UNANIMITE la proposition de Monsieur le Maire

La séance est levée à 20 h 45